



Mes chers concitoyens

Cette année 2017 s'est chaleureusement ouverte à Périgny en compagnie des Binuchards. Le quatuor folk-rock nous a fait l'honneur, à la Saint-Sylvestre, de tirer sa révérence dans notre Centre municipal d'animation et, à cette occasion, a rendu hommage aux bénévoles de notre commune. Saluons, comme eux, celles et ceux qui fabriquent tout au long de l'année la dynamique associative de notre collectivité. Les bénévoles ont une vie riche, pleine de sens, qui donne cours à une action citoyenne forte. Une vie qui s'ouvre aux autres et s'oppose aux stigmates de l'obscurantisme. **Continuons d'être animés par la dynamique de la vie et non par le rejet de l'autre.**

Ce sera, si vous le permettez, le premier de mes vœux après cette année 2016 dont les événements tragiques ont marqué notre pays et nos consciences.

À l'heure où certains voudraient remettre en cause le nombre et donc l'action des fonctionnaires, il m'importe de rendre un hommage à celles et ceux qui, dans l'ensemble des services municipaux, organisent les réponses de qualité et assurent les services de proximité proposés aux 8 080 Pérignaciens. La commune et ses services publics ont toujours joué leur rôle d'amortisseur de la crise. Je le rappelle souvent : **les services publics constituent le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.** Il n'y a pas d'Etat sans fonction publique, il n'y a pas de commune sans agents communaux et sans fonction publique territoriale. Le second de mes vœux en cette année nouvelle est donc que notre pays échappe à la régression brutale de ces fonctions au service de la population, que ce soit pour l'éducation de nos enfants, pour notre santé, pour notre sécurité comme pour nos territoires.

C'est le travail de chacun de nos agents et de nos élus, leur sens du service public qui ont permis à notre commune de mener en 2016 de nombreux projets et réalisations et de respecter nos engagements dans un contexte de baisse de nos ressources et de diminution de nos dotations. Cette diminution, je le crains, sera durable. Elle incite à nous recentrer sur les améliorations utiles et nécessaires à la vie quotidienne de nos concitoyens, alors même que la population nourrit de fortes attentes, parfois peu raisonnables au regard de la sobriété et des économies

collectives nécessaires. **Chacun se doit de comprendre que vivre mieux, ce n'est pas vivre sans limite et que la qualité de la vie suppose le changement de nos comportements.**

Depuis 1964, Périgny est largement **actrice d'un territoire intercommunal** qui se structure et se façonne. Fort de 28 communes et de 165 000 habitants, il s'engage dans un processus ascendant de mutualisation et de groupements de commandes. Il convient de ne pas confondre mutualisation intercommunale et perte d'identité communale. Notre conseil municipal a adopté en 2016 et à l'unanimité

des actions fortes de l'intercommunalité : vote du Plan Local de l'Habitat, auquel a succédé un débat positif sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable et vote des nouveaux statuts, des nouvelles compétences et du schéma de mutualisation de l'agglomération. Ces expressions expriment la clairvoyance des élus de Périgny que je remercie pour cette approche mature de l'intercommunalité.

2017 est là et nous travaillons sur l'exercice budgétaire. La situation financière de Périgny est saine. Notre autofinancement se tasse comme dans toutes les collectivités mais il nous autorise la poursuite d'actions toujours orientées vers la qualité de notre réponse quotidienne aux usagers.

2017 verra **la recherche permanente d'une gestion améliorée de nos équipements publics** et d'indispensables économies seront réalisées. C'est ainsi, par exemple, que le complexe sportif ne sera plus géré comme parc public ouvert toute la journée à des utilisations peu ou mal contrôlées, parfois inadaptées, voire exagérées. Il deviendra une enceinte sportive et donc fermée lorsque les usages n'y seront pas autorisés. Dans le même souci d'économies, après avoir recueilli vos nombreux avis et expressions au Forum des associations ou en réunion publique et vous avoir informés dans Périscopes, nous allons réduire l'éclairage public en cœur de nuit, d'une heure à cinq heures, à partir du 1^{er} mars 2017. Ce sont là des économies financières, des économies de maintenance, des économies d'énergie bienvenues pour la planète et la réhabilitation de la trame noire bienvenue pour la biodiversité nocturne.



2017 verra le renforcement de notre centre-ville et le lancement du lotissement Port Saint-Louis. Nous choisirons en mars la meilleure des propositions des quatre groupes candidats restant en lice. Ils doivent répondre avec précisions et créativité à un cahier des charges exigeant et respectueux de l'environnement sensible de notre cœur de ville. Cet environnement ne se pense pas qu'en termes d'espaces mais aussi et surtout en termes d'usages, particulièrement pour la population vieillissante souhaitant se rapprocher des commerces et des services. Port Saint-Louis s'inscrit dans une centralité de ville en mouvement, qui travaille, s'anime et se repose. Ce lotissement aura une densité mesurée mais nécessaire. Sur ces questions-là, chacun sait que la volonté des élus est déterminante, et nous sommes déterminés.

Renforcer notre centre-ville, c'est aussi nourrir l'espérance, et pourquoi pas le vœu pour 2017, de voir le déploiement du libre-service vélo s'opérer à Périgny, notamment le vélo à assistance électrique, dans le cadre de la convention de territoire à énergie positive dont la communauté d'agglomération est lauréate.

2017 verra la mise en œuvre d'une quatrième école, engagement majeur de notre mandat. Face au développement démographique que connaît Périgny et qui est inscrit comme objectif de la centralité urbaine dans le Plan Local de l'Habitat communautaire, nous souhaitons faciliter une solution d'accessibilité pour les jeunes familles actives et leurs enfants. Cette quatrième école devient nécessaire et viendra par ailleurs alléger les quatorze classes et le restaurant scolaire des Coureilles. Nous l'aimerions moins classique qu'à l'habitude et en rupture avec les traditionnels alignements, les couloirs sans fin et les classes trop cloisonnées. Elle pourrait être différente dans sa conception et son environnement et influencer ainsi sur les modalités d'apprentissage et la journée de l'enfant. C'est avec vous que nous souhaitons la réfléchir et la co-construire. Parents d'élèves, citoyens intéressés, c'est à **une concertation active** que nous vous convions. Nous proposerons également de tirer au sort sur liste électorale des citoyens qui pourraient nous rejoindre dans ce travail collaboratif et collectif.

Nous ne pouvons aborder 2017 sans intégrer la question urgente du réchauffement climatique. Chaque élu est conscient que toute politique locale doit intégrer la problématique écologique. Je proposerai aux élus municipaux la création d'un conseil local de l'environnement et de la biodiversité. Il accompagnera la collectivité dans ses décisions et ses projets sur la question centrale du développement durable.

Je souhaite partager avec vous une pensée pour notre ami Michel-Martial Durieux, qui nous a quittés en ce tout début d'année. Maire de Dompierre-sur-Mer durant vingt-cinq ans, compagnon politique fidèle à ses engagements et à ceux de son parti, Michel-Martial était de ses hommes droits et honnêtes, qui ne transigent jamais avec leur intégrité.

Il nous faut avancer sur la production d'énergies renouvelables et constater sur ce point la stérilité de notre territoire. J'exprime donc ici que **s'il est réglementairement et techniquement possible d'installer des éoliennes sur le sol de Périgny, nous nous porterons candidats.**

Saluons, en ce début d'année, l'entrée en application de la loi Labbé qui interdit à l'Etat et aux collectivités l'utilisation de pesticides, fongicides et insecticides phytosanitaires sur les espaces verts et publics. Périgny, commune Terre Saine, est préparée à cette nouvelle réglementation. A chaque particulier maintenant, même s'il n'y est pas encore contraint, d'abandonner ces produits poisons et de les remplacer par la binette, en particulier sur son trottoir qu'il se doit d'entretenir.

Nous ne pouvons non plus aborder 2017 sans rappeler **l'importance de la solidarité** à l'égard des personnes fragilisées. L'association Jamais sans toit proposera au centre communal d'action social la gestion de la maison solidaire « Escalé Périgny » située impasse du Clos-Lucé. Nous inaugurerons cette magnifique action en mars et, d'ores et déjà, je souhaite remercier les compagnons et artisans qui, avec le soutien du Rotary Club, ont mené bénévolement ce chantier grâce aux dons de matériaux et matériels. Merci en particulier à Ghislain Guémas d'avoir œuvré pour cette réalisation.

2017 est une année capitale pour notre pays : il mérite d'être conduit par des hommes et des femmes qui respectent leurs valeurs et ne s'égareront pas dans des manœuvres électorales de complaisance. A Périgny, les principes humanistes continueront à nourrir nos réflexions et nos décisions municipales. Mes vœux pour notre collectivité sont ainsi faits d'espairs.

Mes chers concitoyens, à vous, à vos familles et à vos proches, je souhaite que 2017 soit une année de santé, de réussite et de bonheur partagé.

*Cordialement
Guy Denier*

Janvier 2017 N°23

Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :

www.perigny.fr



Ville de Périgny

La Lettre du Maire

Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.

Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU

Création www.misscassiopee.com - Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° 1941



Hôtel de Ville - Rue du Château
B.P. 79 - 17181 Périgny cedex
Tel : 05 46 44 16 22
Fax : 05 46 44 98 69
Email : mairie@ville-perigny.fr